

SAVIGNY EN SANCERRE

Compte rendu de la réunion du 30 juin 2022 à 18h

Étaient présents : Alain Charlon, Marie-France Dumery, Patrick Doisne, Nathalie Blain, Guillaume Lauverjat, Christine Robinet, Gilles Lessort, Stéphane Biron, Pascal Tulon, Marion Bourgeois, Jean-Louis Daout, Michèle Calvo, Isabelle Vermes
Absente-pouvoir à Marie-France Dumery

Le quorum est constaté atteint. Le CR du précédent Conseil municipal est lu et approuvé.
Le Maire ouvre la séance par les questions inscrites à l'ordre du jour.

Dématérialisation et publication des actes des conseils municipaux

De nouvelles règles sont applicables à compter du 1er juillet pour la publication des CR des conseils municipaux dans les communes de moins de 3500 habitants. Le conseil décide de conserver le mode actuel de publication à savoir : affichage dans les panneaux officiels de communication et publication dans les journaux.

Centre bourg : les finitions du chantier tardent à être réalisées.

La signalétique et les marquages seront faits les 6 et 7 juillet.

Les travaux sur les réseaux d'eau sont achevés à la satisfaction générale

La couche de roulement des chaussées a été faite semaine 26 par l'entreprise Axiroute et financée par le Département

Voirie : le "point à temps" a commencé le 29 juin et sera continué 1ère semaine de juillet

Entretien du cimetière : force étant de ne plus utiliser de produits phytosanitaires à compter du 1er juillet, le conseil a décidé de négocier avec l'ESAT de Veaugues pour le désherbage du cimetière. Le montant s'élève à 1700€ TTC

Un contrat CDD est acté pour la durée des congés d'été à raison de 12h hebdomadaires

Tarif du repas de cantine : avec la montée des prix des produits alimentaires, l'ESAT de Veaugues a communiqué ses nouveaux tarifs à compter de la rentrée.

Le coût du repas passe à 3,27 € TTC ; le conseil fixe le nouveau tarif du ticket à 3,20€ lequel prendra effet à la rentrée de septembre 2022.

La Fibre optique : les informations qui ont été données en réunion publique du 22 juin sont reproduites sur Panneau Pocket

Le PLUI : le pré-phasage est en cours ; il n'y aura pas ou très peu de terrains éligibles dans les hameaux compte tenu que l'un des critères principaux est la desserte de la défense incendie.

Le club de foot : maire et adjoints sont dans l'attente de nouvelles propositions sachant que le projet initial de grande fusion est en cours de révision.

Le service départemental d'Incendie et de Secours : le maire et Pascal Tulon développent les dernières dispositions ouvertes depuis avril dernier, à savoir une plate forme d'appel unique pour l'orientation des secours. Ils sont désormais partagés avec les ambulances privées

Communauté de communes, SANTE : les travaux et démarches dans la recherche de praticiens se poursuivent. Est présentée la plaquette d'informations qui sera diffusée pour démontrer l'attractivité du territoire pour de futurs praticiens.

Fin de la séance à 20h30

Affichage le 5 juillet 2022

Le maire

